

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2003

Attribution d'une subvention d'investissement de 130 000 euros à GrandLyon Habitat pour l'aménagement des locaux de la Maison de Santé Pluri-professionnelle des Etats-Unis à Lyon 8e - Opération 08MSPEU et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 00001

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2003 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 130 000 EUROS A GRANDLYON HABITAT POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE DES ETATS-UNIS A LYON 8E - OPERATION 08MSPEU ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-1, PROGRAMME 00001 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'équipement pluriannuel 2015-2020 qui comprend le projet « Enveloppe de subvention équipements socio-éducatifs ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements socio-éducatifs 2015-2020 », n° 2015-1, programme 00001.

La santé des Lyonnais est l'une des priorités de notre municipalité qui a fait le choix de privilégier une politique de solidarité envers les personnes en précarité.

Cette politique de solidarité s'inscrit dans les objectifs du Contrat Local de Santé 2015-2019 et du contrat de ville 2015-2020 (convention territoriale de Lyon) avec pour enjeu principal la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé et plus précisément, pour les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville. Le maintien et le développement d'une offre de soins de proximité fait partie des grandes orientations retenues.

Ainsi, la création d'une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) dans le quartier des Etats-Unis à Lyon 8^e permettra de répondre d'une part, aux difficultés d'accès aux soins et d'autre part, aux besoins des professionnels de santé en leur permettant de s'investir auprès des habitants de ce quartier pour la prise en charge des problématiques de santé.

En regroupant différents praticiens - médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes - la MSP des Etats-Unis proposera une offre de soins globale, accessible financièrement (pas de dépassement d'honoraires) et accompagnée d'actions d'éducation et de promotion de la santé.

Ce projet pourra se concrétiser avec la construction d'un immeuble sur l'îlot Leynaud-Bonnefond comprenant des logements et l'installation de la MSP au rez-de-chaussée d'une superficie d'environ 600 m². Environ un tiers de cette superficie sera proposé à l'achat et les 2 autres tiers seront loués à des praticiens par GrandLyon Habitat (dont le siège social est situé 2 place de Francfort à Lyon 3^e). Pour cette partie, GrandLyon Habitat sollicite l'aide de la Région, dans

le cadre du Contrat Métropolitain 2016-2020 / Contrat de Plan Etat – Région (CPER) et de la Ville de Lyon à hauteur de 130 000 euros pour l'aménagement des locaux estimé à un coût total de 330 000 euros.

Je vous propose donc de soutenir ce projet de santé publique qui s'inscrit dans les objectifs définis dans le Contrat Local de Santé 2015-2019 et la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2020 et de répondre favorablement à la demande de GrandLyon Habitat.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1) Une subvention d'investissement de 130 000 euros est allouée à GrandLyon Habitat pour l'aménagement des locaux de la Maison de Santé Pluri-professionnelle des Etats-Unis à Lyon 8^e. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-1, programme 00001, opération 08MSPEU.

2) La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et GrandLyon Habitat, est approuvée.

3) M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4) Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, AP n° 2015-1, opération n° 08MSPEU et sera imputée sur la nature 204172, fonction 520 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 85 000 euros
- 2017 : 45 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU